BULLETIN D'ADHÉSION
FSU-SNUipp AUDE (11)
Année scolaire 2023-2024

J'étais adhérent.e en 2022-2023 ☐

Bulletin à retourner, accompagné du règlement, à : **(Écrire très lisiblement SVP)**

FSU-SNUipp Aude - secteur trésorerie - 22 bis bd de Varsovie - 11 000 Carcassonne

Nom ..... (née .....) **Prénom** ..... **Date nais.** / /

Adresse perso ..... **CP** ..... **Ville** .....

Tél ..... **mobile** ..... **e-mail** .....

Catégorie : étudiant.e alternant.e ☐ PES ☐ AESH ☐ instit ☐ PE ☐ PE HC ☐ PE Classe excep. ☐ retraité.e ☐

école/établissement d'affectation 2023-2024 : .....

Échelon ..... Fonction : ..... **Nomination :** définitive / provisoire

Situation particulière :

Temps partiels (.....%) ☐ Dispo ☐ Congé parental ☐ Congé formation ☐ CLD/CLM ☐

MONTANT DE LA COTISATION (voir tableau) : ..... €

Comment adhérer ?

☐ par ..... chèque(s). Daté(s) du jour de l'adhésion, établi(s) à l'ordre de la FSU-SNUipp 11.
Inscrire au dos le mois d'encaissement souhaité (au plus tard juin 2024).

ou par carte bancaire (DIRECTEMENT EN LIGNE sur le site 11.snuipp.fr)

Date : ...../ ...../ 2023

Signature :

Je suis AESH :
cotisation annuelle = 25 euros
coût réel = 8.50 euros

Je suis PE au 8ème échelon :
cotisation annuelle = 175 euros
coût réel = 59,60 euros

66% de la cotisation sont **déductibles des impôts**, ou transformés en **crédit d'impôt** pour non-imposables.

L'attestation d'impôts pour l'année 2023-2024 sera éditée au printemps 2025, pour la déclaration de revenus 2024

Echelon	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Cotis Instit								136€	141€	151€	165€
Cotis PE	50€	120€	141€	145€	150€	155€	163€	175€	185€	198€	211€
Cotis PE HC		202€	216€	231€	247€	260€	265€				

	Echelon				Chevron		
PE classe exceptionnelle	1	2	3	4	1	2	3
	234€	247€	261€	279€	300€	311€	327€

Cotisation particulières	
Temps partiels	Cotis x ..... % (92,50 euros min.)
Congé formation	Cotis. X 0.8

Cotisation supplémentaire	
Dir. 2/4 classes	+ 5 €
REP, PEMF, Psy, ASH, Dir 5/9 classes	+ 10 €
CPC, Dir 10/15 classes	+ 15 €
Dir SEGPA	+ 20 €

retraité.e (pension nette)	< 1300	1300 à 1600	1601 à 1900	>1900
Cotisation	100 €	120 €	130 €	140 €

Autres collègues	Etudiants AESH	PES	Dispo Congé parental
Cotisation	25 €	50 €	90 €

La FSU-SNUipp ne reçoit AUCUNE SUBVENTION et ses ressources ne dépendent que de ses adhérent.e.s et donc du nombre de syndiqué.e.s.

L'adhésion à la FSU-SNUipp est départementale et par année scolaire. Elle est calculée en fonction de l'indice à la date de l'adhésion. Une partie forfaitaire de la cotisation est versée à la trésorerie nationale. Cette part nationale (92.50€) sert à financer le fonctionnement du secrétariat général, la revue Fenêtres sur Cours et ses suppléments, les locaux du siège national, les activités nationales et internationales. Une partie de cette somme est versée à la FSU, à la FGR (Fédération Générale des Retraité.e.s) et à l'Internationale de l'Education. Le reste permet à la section départementale de l'Aude de fonctionner, renouveler le matériel, financer les actions (réunions, manifestations, stages, publications...).

Sauf avis contraire de ma part, la FSU-SNUipp pourra utiliser l'adresse électronique ci-contre pour l'envoi d'informations syndicales venant de la FSU-SNUipp, de la FSU ou de la FGR-FP (pour les retraité.e.s).

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je règlerai le différend directement avec le créancier.

Nom et adresse du créancier

SNUipp SECTION AUDE
22, bis bd VARSOVIE
11 000 CARCASSONNE

N° national d'émetteur

FR54ZZZ441843

Nom, prénom et adresse du débiteur

Date : Signature :

Nom et adresse postale de l'établissement teneur du compte à débiter

COMPTE À DÉBITER

Établissement	Guichet	N° de compte	Clé